

<http://apden.org/Un-referentiel-metier-pour-l.html>



Un référentiel métier pour l'enseignant documentaliste

- Menu central
- Métier
- Textes de référence APDEN



Publication date: vendredi 29 avril 2011

Creation date: 21 mars 2006

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Le Médiadoc de mars 2006 est disponible au format PDF en bas de cet article

RÉFÉRENTIEL MÉTIER : ENSEIGNANT DOCUMENTALISTE

Depuis longtemps, la FADBEN réfléchit à la proposition d'un référentiel métier sur le modèle de ce qui a été proposé pour d'autres professions (voir par exemple le travail effectué par l'ADBS, Association des professionnels de l'information). Aujourd'hui, nous franchissons le pas et nous vous soumettons le résultat de nos travaux.

Un référentiel, pour qui ?

Tout d'abord pour les enseignants documentalistes eux-mêmes. Faut-il ici encore rappeler la difficulté du travail au quotidien pour des personnels dont les missions ont été fixées en 1986 ? L'évolution de l'ensemble des professions et tout particulièrement de celles liées à l'information et à la documentation est une évidence. Bien sûr, les enseignants documentalistes ont su faire face à cette mutation profonde en se formant et en transformant profondément leurs activités dans les établissements scolaires. La FADBEN a accompagné ce travail difficile en organisant des journées professionnelles académiques ou nationales, en publiant des outils de réflexion et de mise en pratique dans sa revue Médiadoc. Pourtant, toutes ces actions, quelle que soit leur valeur, ne peuvent permettre de poser un regard global sur la profession. Il nous a semblé que seul un référentiel métier pouvait permettre à la fois d'analyser les pratiques, de porter un regard global sur les activités menées et de faire des propositions cohérentes en matière d'information et de documentation dans le cadre d'un établissement scolaire.

Ce référentiel se veut aussi un outil pour la formation des futurs enseignants documentalistes et des stagiaires en Documentation. Il doit leur permettre de se construire une représentation réaliste, mais aussi prospective, de la profession à laquelle ils se destinent. Les formateurs des IUFM pourront sans doute l'utiliser en tant qu'outil de référence pour construire des plans de formation : sans être un texte officiel, il représente à coup sûr un courant de pensée fort dans la profession.

Enfin, l'association elle-même avait besoin de se doter d'un outil « clair » pour pouvoir faire des propositions « claires » à l'institution. La FADBEN a largement participé à la construction d'une profession nouvelle mais il lui manquait aujourd'hui un document structuré qui dégage la mission centrale des enseignants documentalistes et la décline dans le contexte actuel. Ce référentiel a donc l'ambition de synthétiser les actions des enseignants documentalistes autour du développement de la culture informationnelle des élèves.

Un référentiel, comment ?

Pour construire ce référentiel, la FADBEN s'est appuyée sur son aptitude à travailler en équipe. En effet, l'association n'a pas attendu les nouvelles technologies pour mettre en commun, valoriser, multiplier les compétences de chacun de ses membres. Dans le cas présent, un groupe de travail au sein du Bureau national a été constitué. Il comprenait : Martine Ernout (chargée de la coordination des travaux), Isabelle Laudin, Chantal Lelièvre et Marcelle Taffonneau. Ce groupe a convié des experts qui ont bien voulu faire partager leurs savoirs et compétences (Françoise Auboin et Claude Morizio). Il s'est appuyé sur la connaissance et l'analyse des pratiques, les référentiels existants, ainsi que

sur une vision prospective de la profession.

D'autres ont bien voulu relire les travaux et apporter critiques et remarques (Françoise Chapron, Pascal Duplessis). Enfin le Bureau national a accompagné toutes les étapes du projet et a assuré la concordance entre le référentiel et les objectifs de l'association pour la profession. Se sont donc joints au travail à différentes étapes du projet : Thierry Adnot, Brigitte Bacconnier, Ivana Ballarini-Santonocito, Christine Bruner, Marie-Pierre Fèvre, Isabelle Fructus, Alain Luciani, Gilles Perrin, Elizabeth Thibaudin, Anna Vicente et Alain Zardo.

Pour autant, il ne faut pas en déduire qu'il a été simple de faire certains choix. Ce que nous vous proposons est donc un travail de collaboration, de synthèse de différentes options parfois, mais avec le souci de faire une véritable proposition pour la profession qui ne soit pas un vague consensus ménageant des contraires inconciliables.

Quelle perspective pour la profession ?

Cela ne surprendra sans doute pas ceux qui connaissent bien notre association : l'image de la profession telle que nous avons cherché à la dessiner est celle d'une profession structurée autour de sa mission pédagogique. Cette mission elle-même s'exerce dans un domaine de compétence particulier, celui de l'information-documentation.

Dans ce domaine, l'action de l'enseignant documentaliste est prioritairement de s'assurer que soient mis en place les apprentissages nécessaires. En effet, les élèves ne doivent pas se voir réduits à de simples praticiens des outils informatiques ou usagers des ressources électroniques. Ils doivent les maîtriser, c'est-à-dire maîtriser toutes les notions et compétences en matière d'information-documentation leur permettant d'agir en citoyens dans la société contemporaine.

Nous avons donc choisi de faire précéder le référentiel métier proprement dit d'un schéma chargé de symboliser la profession. Au centre, apparaît l'objectif qui doit guider la réflexion sur les activités menées : développer la culture informationnelle des élèves dans le cadre de l'établissement scolaire. En haut se situe le moyen principal pour mettre en oeuvre cet objectif : enseigner l'information documentation. En bas, l'outil et le cadre d'exercice professionnels pour mener à bien cet enseignement : l'outil, le système de ressources dans lequel le CDI joue le rôle d'un système didactisé ; le cadre qui dynamise cet enseignement, la politique documentaire de l'établissement scolaire.

Il n'est pas question ici de transformer les enseignants documentalistes en professeurs de documentation ni de proposer une nouvelle discipline scolaire, la documentation. Toutefois, la réalité montre que sans cadre formel, les enseignements dispensés restent émiettés si ce n'est incohérents. C'est ce qui nous a conduits, suite à la réflexion associative et particulièrement aux travaux menés lors du congrès de Nice en 2005, à proposer que les enseignants documentalistes construisent un cursus de formation pour l'ensemble des élèves. A ce sujet, ce référentiel est donc un outil à utiliser conjointement avec le référentiel de compétences élèves produit par la FADBEN en 1997 et le référentiel de notions (à maîtriser par les élèves) dont l'élaboration est en cours et qui fera l'objet d'une parution prochaine.

Bien évidemment, traditionnellement, c'est l'institution qui propose ce genre d'outil. Il est profondément regrettable qu'elle ne le fournisse pas aux enseignants que nous sommes. Nous espérons donc que les éléments que nous avons proposés, proposons et proposerons se révéleront efficaces pour aider nos collègues à élaborer un cursus compatible avec les moyens humains et matériels dont ils disposent. Faut-il ajouter que l'instauration officielle d'un nombre d'heures alloué annuellement aux élèves pour leur formation en information-documentation serait un soutien et une action plus efficace que les multiples références à la « société de l'information » ?

Cela va mieux en le disant...

Un référentiel métier pour l'enseignant documentaliste

Nous avons choisi une présentation qui soit la plus claire possible. Comme tout choix, il présente certains inconvénients. Nous voudrions revenir ici sur quelques points :

- **Souci de cohérence :**
Certains items ont posé problème quant à leur localisation. Nous avons tenté de garder la cohérence des regroupements et tenté d'éviter les redites.
- **Granularité :**
Le critère retenu a été de ne retenir que des niveaux d'actions applicables dans tous les établissements scolaires. Expliciter trop aurait exigé de tenir compte des contraintes locales, ce qui était contraire à l'objectif de ce référentiel.
- **Exhaustivité :**
Ce référentiel met en valeur les activités dominantes. Il n'est donc sans doute pas exhaustif, mais essaie de ne pas oublier d'élément essentiel.
- **Le tout n'est pas la somme des éléments !**
Les pôles et sous-pôles sont développés en items dont le nombre est variable. Il ne faudrait pas en déduire qu'un plus grand nombre d'items correspond à un pôle ou sous-pôle plus important en ce qui concerne sa valeur professionnelle ou l'espace-temps à lui consacrer.
- **Savoir-être :**
Certains considèrent que les savoir-être n'ont pas leur place dans un référentiel métier. Nous avons cependant tenu à les faire apparaître sous la forme de qualités qui ne sont pas explicites dans les autres rubriques. Il ne convient bien évidemment pas d'en tirer un profil personnel définissant l'enseignant documentaliste.
- **Hiérarchisation :**
Les items ne sont pas classés hiérarchiquement. Il est clair que chacune des activités peut se révéler plus ou moins importante selon les établissements scolaires. C'est à chacun d'analyser le contexte qui est le sien afin de définir les priorités.
- **Faisabilité :**
Il revient aux enseignants documentalistes d'analyser ce qu'ils ont déjà mis en place, de dégager leurs priorités et de construire un projet spécifique qui peut s'étendre sur plusieurs années pour faire évoluer dans le bon sens le niveau de compétence des élèves en information documentation. Ce référentiel n'est pas une injonction mais un outil de réflexion.

Une conclusion en forme d'ouverture

Ce référentiel représente une étape dans la réflexion professionnelle et associative. Nous espérons qu'il s'en dégage le cœur de notre profession. En tant que tel, nous souhaitons bien évidemment que chacun s'en empare, se l'approprie. La FADBEN, quant à elle, s'appuiera sur cet outil pour promouvoir la profession d'enseignant documentaliste, non parce qu'elle y trouve un soutien d'ordre corporatiste mais parce qu'elle y trouve la structuration et la concrétisation d'un projet pour une profession.

Pour le Bureau national

Isabelle Fructus et Martine Ernoult